

Les plantes envahissantes

Qu'elles soient introduites volontairement ou accidentellement, les plantes envahissantes sont des espèces végétales qui peuvent être nuisibles lorsqu'elles sont implantées dans de nouveaux milieux propices à leur propagation. Elles représentent une menace importante pour la biodiversité par leur grande capacité d'adaptation et de reproduction, ainsi que par la compétition féroce qu'elles mènent aux espèces indigènes pour l'utilisation des mêmes ressources essentielles à leur survie. Une fois bien installées dans un milieu, elles sont très difficiles, voire pratiquement impossibles à déloger. C'est pourquoi la prévention, la détection hâtive et les interventions rapides sont nécessaires.

Les impacts écologiques, économiques et sociaux de leur introduction ne sont pas à négliger. Par exemple : dégradation des écosystèmes, perte des fonctions des écosystèmes, modification de la structure et de la composition des communautés, coûts associés aux dommages et au contrôle et menace à la santé des humains ou aux espèces animales sauvages ou domestiques.

Nous pouvons tous contribuer à la protection de l'environnement contre les plantes envahissantes. Voici quelques-unes des mesures que vous pouvez prendre pour aider à empêcher l'implantation ou la propagation des plantes envahissantes :

- Renseignez-vous sur les plantes envahissantes.
- Évitez de planter des plantes envahissantes.
- Assurez-vous que la machinerie, les véhicules et les outils que vous utilisez sont libres de sol et de matériel végétal avant de les déplacer d'un endroit à l'autre.
- Évitez de transporter des graines et du matériel végétal sur vos vêtements, vos chaussures, votre matériel de camping et vos véhicules.
- Utilisez des semences propres et de qualité qui sont certifiées, dans la mesure du possible.
- Ne jamais donner ou échanger des boutures ou des plants inconnus ou jugés envahissants.
- Vous pouvez signaler leur présence au ministère du Développement Durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (bureau de Repentigny) : 450 654-7786.

Sources :

<http://www.mddefp.gouv.qc.ca/faune/especes/envahissantes/index.htm>

<http://www.inspection.gc.ca/vegetaux/protection-des-vegetaux/plantes-envahissantes/fra/1306601411551/1306601522570>

Il existe différents moyens pour empêcher la propagation de certaines plantes envahissantes. En cas de doute ou de besoin, contactez la municipalité, nous vous aiderons à mettre sur pied un plan d'action pour tenter de lutter contre ces végétaux indésirables.

Cinq plantes envahissantes répandues en bande riveraine :

- Alpiste roseau (*Phalaris arundinacea*)
- Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*)
- Renouée japonaise (*Fallopia japonica*)
- Roseau commun (*Phragmites australis*)
- Salicaire pourpre (*Lythrum salicaria*)

Alpiste roseau :



Source : MAPAQ

Berce du Caucase :



Source : MDDEFP

Renouée japonaise :



Source :SEPAQ

Roseau commun :



Source :MAPAQ

Salicaire pourpre :



Source : MDDEFP

Pour en savoir plus :

- <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/Protectiondescultures/mauvaisesherbes/fichesmauvaiseherbes/Pages/Alpisteroseau.aspx>
- <http://www.mddefp.gouv.qc.ca/biodiversite/nuisibles/berce-caucase/gestion-contrrole.pdf>
- <http://www.mddefp.gouv.qc.ca/biodiversite/nuisibles/berce-caucase/index.htm>
- <http://plantesenvahissantes.org/aremplacer/renouee-du-japon/>
- <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/Protectiondescultures/mauvaisesherbes/fichesmauvaiseherbes/Pages/PhragmiteCommun.aspx>
- <http://www.mddep.gouv.qc.ca/jeunesse/chronique/2004/0404-salicaire.htm>